

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LIVRET BOURSE INVESTISSEMENTS

Code ISIN : FR0000287955

Société de gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

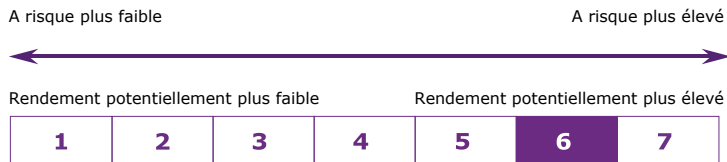
OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de gestion de l'OPCVM est de surperformer, sur une durée de placement recommandée minimum de 5 ans, le SBF 120. L'indicateur de référence SBF 120 regroupe les 120 actions françaises les plus actives de la cote. Cet indicateur est calculé par Euronext sur les cours de clôture, hors dividendes. Il est disponible sur le site <http://www.euronext.com>.
- La politique d'investissement de l'OPCVM repose sur une sélection rigoureuse des titres par le gérant d'abord par secteurs d'activité puis en fonction de leurs qualités fondamentales (telles que leurs perspectives de croissance, leur valorisation attrayante). Dans le cadre de sa sélection, le gérant s'assure que les actions respectent les critères suivants :
 - cotation des actions sur un marché des actions des pays membres de l'OCDE
 - actions émises à hauteur de 75 % par des sociétés ayant leur siège social en France
 - utilisation par l'OPCVM des droits ou titres attachés aux actions (tels que les bons de souscription, d'attribution)
 - actions libellées en euro.

Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions de pays de la zone euro.

- Le portefeuille de l'OPCVM est exposé à hauteur de 60% au moins sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro, dont le marché français. Il est composé en permanence au minimum à 75% en actions françaises et valeurs assimilées. Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le portefeuille de l'OPCVM peut être investi en titres de créances négociables et instruments monétaires émis par des émetteurs ayant leur siège social dans un pays de la Zone euro ayant une notation minimale A- (Agence Standard & Poor's ou Fitch) ou A3 (Agence Moody's), OPCVM monétaires et obligataires dans la limite de 25% de l'actif net.
- L'OPCVM utilisera des instruments dérivés sur actions ou indices pour s'exposer au risque actions.
- L'OPCVM capitalise et/ou distribue ses revenus.
- L'investisseur peut demander le rachat de ses actions tous les jours au plus tard à 13h00.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque et de rendement reflète l'exposition de l'OPCVM aux actions françaises.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	1,22%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

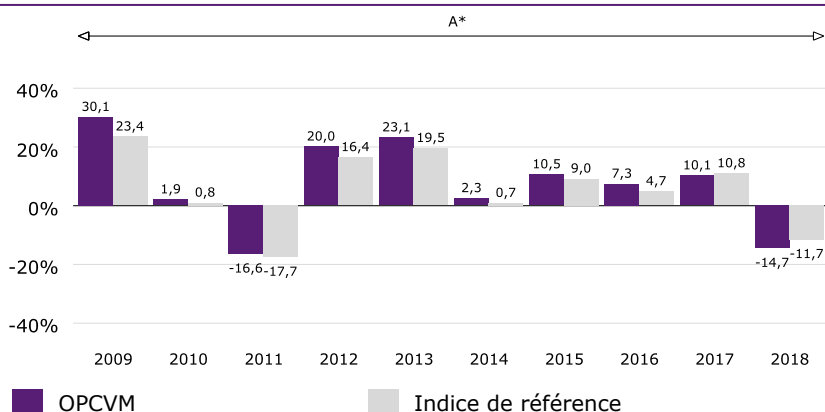
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2017. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSES



A*: Passage à un indice 100 % Actions France (SBF 120) depuis le 30/09/2005.

- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM : 1972.**
- **Devise : Euro.**

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Natixis Investment Managers International – 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories d'actions sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com.
- Fiscalité: Le Fonds est éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.im.natixis.com.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.